



**Automobile :
le Cahier des
charges publié
ce jeudi** Page 4

SOCLE DE L'ÉDIFICATION DE L'ALGÉRIE NOUVELLE

LA SOCIÉTÉ CIVILE ÉVALUE SON ACTION



La 1^{ère} édition des assises nationales de la société civile sous le thème : «La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle», a été ouverte hier à Alger par une allocution du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, qui a affirmé, que «l'Observatoire national de la société civile (ONSC) est un acquis important et constitue un autre jalon qui vient concrétiser la vision du président de la République du rôle et de la place de la société civile dans le cadre de son projet de développement et son engagement pour l'édification d'une société civile libre, active et capable d'assumer ses responsabilités en tant qu'instrument d'évaluation de l'activité publique au service du citoyen». Lire en page 2

ONSC

Un rapport annuel sera remis au Président Tebboune Page 2



**ENERGIE
Sonatrach et la
compagnie slovène
GEOPLIN signent un
contrat d'achat et de
vente de gaz naturel**

Page 2

**RECOUVREMENT DES BIENS DE L'ÉTAT
ET DES FONDS DÉTOURNÉS**



**Les institutions de
l'Etat appelées à
poursuivre la lutte
contre toute forme
de corruption** Page 3

Accidents de la circulation : 25 morts et 1.457 blessés en une semaine

RALLYE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Départ de la première étape

Le départ de la première étape du 5^{ème} Rallye international d'Algérie «Challenge Sahari» (Auto/Moto), sur une distance de 280 km, a été donné dans la localité de Seb Seb (50 km au Sud de Ghardaïa), et la compétition se poursuivra dans les environs désertiques d'El-Méniaâ, en forme de trois anneaux (trois étapes de 180 km, 120 km et 135 km). Par la suite, la caravane reviendra à Ghardaïa pour la 5^{ème} et dernière étape, longue de 280 km, selon le programme établi par les organisateurs.

ENERGIE

Sonatrach et la compagnie slovène GEOPLIN signent un contrat d'achat et de vente de gaz naturel

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a signé hier un contrat d'achat et de vente de gaz naturel avec la compagnie slovène GEOPLIN pour la fourniture à la Slovénie de gaz naturel à travers le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie pour une période de trois ans à partir de janvier 2023. Cet accord permet à Sonatrach, d'une part, de reconquérir une part du marché slovène qu'elle a approvisionné en gaz naturel à travers le Gazoduc Enrico Mattei entre 1992 et 2012, et d'autre part, de contribuer à la satisfaction de la demande de gaz naturel du marché européen. L'accord conclu, résultat de discussions fructueuses entre les deux compagnies, dénote de l'excellence de leur coopération et témoigne de leur volonté commune de consolider leur relation à long terme. Cet accord renforce également le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable de long terme du marché européen.

JUSTICE

15 ans de prison ferme contre l'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour

Le pôle pénal et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, mardi, l'ancien P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, à une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars dans une affaire de corruption liée à l'acquisition de la raffinerie d'Augusta.

Socle de l'édification de l'Algérie nouvelle

La société civile évalue son action

La 1^{ère} édition des assises nationales de la société civile sous le thème «La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle», a été ouverte hier à Alger par une allocution du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, qui a affirmé, que «l'Observatoire national de la société civile (Onsc) est un acquis important et constitue un autre jalon qui vient concrétiser la vision du président de la République du rôle et de la place de la société civile dans le cadre de son projet de développement.



■ La 1^{ère} édition des assises nationales de la société civile sous le thème «La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle», a été ouverte hier à Alger par une allocution du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. (Photo:DR)

Son engagement pour l'édification d'une société civile libre, active et capable d'assumer ses responsabilités en tant qu'instrument d'évaluation de l'activité publique au service du citoyen. Le Premier ministre a souligné que ces assises «sont le couronnement d'un long processus élaboré qui a permis à notre pays de consolider son tissu institutionnel pour la première fois dans son histoire». Elles «constituent une première étape pour évaluer l'action de l'Observatoire depuis son installation en décembre 2021 et sont le couronnement des différentes rencontres et conférences organisées à travers les différentes wilayas du pays, en vue de faire un diagnostic adéquat de la réalité de la société civile, de ses préoccupations et de ses aspirations et définir les mécanismes et les moyens de promouvoir son rôle», a-t-il ajouté. Aïmene Benabderrahmane estime que «cette étape est cruciale et constitue le point de départ pour asseoir les bases d'une participation plus organisée et plus efficace des forces vives composant la société civile et d'une contribution plus large au projet de développement national et à l'encadrement des efforts et des initiatives».

L'ouverture des assises nationales de la société civile s'est déroulée en présence du président de l'APN, M. Brahim Boughali, de membres du Gouvernement et de responsables locaux. Les assises se déroulent avec la participation de 700 représentants d'associations nationales et locales, d'organisations, de syndicats et de la communauté nationale à l'étranger. C'est, pour eux, une occasion de dialogue et de concertation entre les différents acteurs sur les moyens de promouvoir le rôle de la société civile

dans l'édification de l'Algérie nouvelle à travers la consécration des principes de la citoyenneté agissante au sein de la société. Ils débattront, pendant deux jours, de la réalité de la société civile et les problèmes rencontrés tout en examinant les mécanismes à même de renforcer son rôle de partenaire essentiel dans

l'élaboration des politiques publiques. Pour rappel, le Président Tebboune a installé, le 29 décembre 2021, le Président et les membres de l'ONSC en application de l'article 213 de la Constitution. A cette occasion, il avait «appelé les membres de cet organe consultatif important à assumer

leurs responsabilités pour contribuer à la promotion de la citoyenneté, de la pratique démocratique et des valeurs nationales, aux niveaux local et national, en concrétisation de ses engagements». L'ONSC est investi d'un ensemble de missions, dont la «promotion des valeurs nationales, de la pratique démocratique et de la citoyenneté». Cet observatoire représente «un cadre de dialogue, de concertation, de proposition, d'analyse et de prospective sur toutes les questions relatives à la société civile et à la promotion de son action». Cet organe de consultation s'est vu confier plusieurs missions, en tête desquelles «la promotion de la citoyenneté, de la pratique démocratique et des valeurs nationales», en sus de «la participation avec les autres institutions à la contribution de la concrétisation des objectifs du développement national». L'Observatoire émet, entre autres, des avis, recommandations et propositions dans le domaine de la promotion de la participation de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques à tous les niveaux, conformément à une approche démocratique participative. L'ONSC est composé du Président et de 50 membres, en parité entre les hommes et les femmes: 30 membres parmi les associations, dont 10 membres parmi les associations nationales et 2 membres parmi les associations reconnues d'utilité publique ainsi que 8 membres parmi les compétences nationales de la société civile, dont 4 représentants de la communauté nationale à l'étranger, choisis par le président de la République parmi les compétences dans le domaine d'intervention de l'Observatoire.

Lakhdar A.

ONSC

Un rapport annuel sera remis au Président Tebboune

■ L'approche du président Abdelmadjid Tebboune pour une société civile libre et intègre, capable d'assumer son rôle d'accompagnateur et d'évaluateur de la politique publique se concrétise, a souligné le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderrahmane Hamzaoui, en se référant à l'initiative de l'Observatoire d'organiser les assises nationales de la société civile. Celles-ci, organisées pendant deux jours à partir de mardi, visent à promouvoir le rôle de la société civile dans l'édification de l'Algérie nouvelle, à travers la consécration des principes de la citoyenneté agissante.

Dans une déclaration à l'APS, Abderrahmane Hamzaoui a ajouté que ces assises «interviennent en application des recommandations issues d'une série de conférences de wilaya, tenues au niveau local pendant trois mois et ayant permis de faire le diagnostic de la réalité de la société civile, de ses préoccupations et aspirations». Elles sont placées sous le thème «La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle» et se déroulent avec la participation de 700 représentants d'associations nationales et locales, d'organisations, de syndicats et de la communauté nationale à l'étranger. Les travaux sont organisés en ateliers encadrés par des spécialistes. Les participants à ces assises nationales débattront des résultats des conférences de wilaya et des mécanismes de promotion du rôle de la société civile, et examineront certaines lois telles que la loi sur les associations, la loi sur l'activité syndicale et le projet du code communal et de wilaya.

Le président de l'ONSC a précisé que ce rendez-vous constituera «une occasion de dialogue et de concertation entre les différents acteurs afin de faire de la société civile un pivot pour consacrer la citoyenneté agissante et la démocratie participative. Dans ce contexte, M. Hamzaoui a affirmé que les défis actuels «exigent une plus grande prise de conscience de la responsabilité et un soutien efficace des institutions de l'Etat pour le maintien de la sécurité et de la stabilité», soulignant l'importance du rôle des acteurs de la société civile «en tant que partenaire permanent dans la conception des politiques publiques pour relever les différents défis».

Par ailleurs, Abderrahmane Hamzaoui a révélé l'élaboration par l'Observatoire national du rapport annuel qui sera remis au Président Tebboune, précisant qu'il s'agit d'un rapport global, reflétant la réalité de la société civile et qui comprendra le bilan annuel des activités et des réalisations de l'Observatoire ainsi que ses propositions pour le renforcement du rôle de la société civile».

L. A. Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Senat :

Présentation du PLFC 2022 devant la commission des affaires économiques et financières

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a présenté, lundi à Alger, le projet de loi de Finances complémentaire (PLFC - 2022) devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, affirmant que cette loi prévoit plusieurs mesures de redressement liées à la loi de Finances 2022 et destinées essentiellement à la couverture des dépenses supplémentaires. Lors d'une séance présidée par Noureddine Tadj, président de la Commission des affaires économiques et financières, consacrée à l'examen du projet de loi portant approbation de l'ordonnance n° 22-01 du 3 août 2022 portant projet de loi de Finances complémentaire (PLFC) pour l'exercice 2022, M. Kassali a fait savoir que les principaux changements introduits à la PLFC concernent le prix référentiel du baril de pétrole fixé à 60 USD au lieu de 45 USD retenu au titre de la LF 2022, et le cours du marché estimé à 70 USD au lieu de 50 USD dans la loi de Finances 2022. Une hausse d'un taux de 3,8% a été enregistrée dans les importations des marchandises ainsi que la prise en charge de l'incidence financière des dépenses supplémentaires au titre du budget de fonctionnement d'un montant global de 1.385 milliards DA outre la couverture des besoins supplémentaires enregistrés au titre du budget d'Equipelement d'un montant global de crédits de paiement estimés à 366 milliards DA. Eu égard à ces indicateurs, l'on prévoit, a indiqué le ministre, «39 mds USD d'exportations d'hydrocarbures à la fin de 2022 soit une augmentation de 40,4% et 38,5 mds USD d'importations de marchandises soit un taux de croissance de 15%». La balance des paiements au titre de la LFC 2022, atteindra +983 millions USD alors que les réserves de change s'élèveront à 46,28 mds USD, soit l'équivalent de 12 mois d'importations de marchandises et de services. La LFC 2022 prévoit aussi un taux de croissance de 3,44% et une augmentation du PIB hors hydrocarbures à 4,3%, selon le ministre. En outre, la même loi se focalise essentiellement sur la mise en œuvre de mesures urgentes et prioritaires en vue de répondre aux grands objectifs devant booster l'activité économique et relancer la croissance outre la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, d'après M. Kassali. La présente loi vise à maintenir et améliorer les subventions de l'Etat aux catégories vulnérables pour préserver les acquis sociaux des citoyens, ajoute le ministre. La hausse des recettes budgétaires prévue au titre de cet exercice s'élève à +23,2% enregistrant 7.000,8 milliards DA, y compris la fiscalité pétrolière qui augmentera à 3.211 milliards DA.

Recouvrement des biens de l'Etat et des fonds détournés Les institutions de l'Etat appelées à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, avant-hier lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, la détermination de l'Etat à lutter contre toute forme de corruption.

«Les Institutions de l'Etat sont appelées à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés», a-t-il indiqué.

Instruisant, à l'occasion, le Gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi relatif à la création d'une Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués, dans le cadre de la lutte contre les infractions de corruption en définissant des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat et des fonds détournés.

BRÈVE

APN:

Kassali présente le projet de loi de Finances 2023

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté, mardi, le projet de loi de Finances (PLF 2023) devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement. Le PLF 2023 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole de 60 dollars pour la période entre 2023 et 2025, un taux de croissance moyen de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024 et un niveau d'inflation de 5,1% en 2023 et de 4,5% en 2024 et 4,0% en 2025.

Le projet de loi de Finances prévoit pour l'année prochaine une augmentation des recettes budgétaires totales à 7.901,9 milliards de dinars et 13.786,8 milliards de dollars de dépenses, réparties sur les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront à 9.767,6 milliards de dinars (+26,9%) et les dépenses d'équipement qui seront en hausse à 4.019,3 milliards de dinars (+2,7%) par rapport à la loi de Finances complémentaire (LFC) 2022.

Sur la base des recettes et dépenses prévisionnelles, le déficit budgétaire passera de 4.092,3 milliards de dinars (-15,9 du PIB) dans les prévisions de clôture pour 2022 à un déficit moyen de 5.720,0 milliards de dinars sur la période 2023-2025 (-20,6% du PIB). Par ailleurs, les recettes des exportations de biens devraient atteindre en 2023 un montant de 46,3 milliards de dollars américains, contre 44,4 milliards de dollars dans les prévisions de la LFC 2022. Ces recettes devraient enregistrer une «légère hausse» à 46,4 milliards de dollars en 2024 et à 45,8 milliards de dollars en 2025.

Agence



■ Tebboune : «Les Institutions de l'Etat sont appelées à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés» (Photo : D.R.)

C'était, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, lors de l'examen du volet relatif à la création d'une Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués.

Le Président Tebboune a instruit le Gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi relatif à cet organe, en tenant compte de plusieurs points. Dont, a poursuivi la même source, la définition des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat, et l'allègement des procédures bureaucratiques, de façon à permettre de récupérer tous les fonds détournés. Tout en faisant preuve, a noté la même source, de réalisme dans le traitement des dossiers de lutte contre la corruption, à travers l'adoption de mécanismes simplifiés directs, loin des complications qui tendent à perdurer ce phénomène. Un fléau qui touche tous les secteurs d'activité à tous les

niveaux de responsabilité avec des effets désastreux sur les plans politique, économique et social et qui n'est pas sans causer un préjudice énorme au Trésor public. Soulignant la nécessité de consacrer la suprématie de la Loi et de placer la protection du citoyen en tête des priorités et au centre des préoccupations de l'Etat, le chef de l'Etat a exprimé, dans ce contexte, sa satisfaction quant à la coopération perçue chez certains pays européens concernant le recouvrement des fonds détournés.

Mercredi dernier, le Gouvernement a examiné lors d'une réunion du Gouvernement présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, l'avant-projet de loi portant institution d'une agence spécialisée chargée de la gestion des biens gelés, saisis ou confisqués dans le cadre de la lutte contre les infractions de corruption. «Le Gouver-

nement a examiné un avant-projet de Loi complétant la Loi n° 06-01 du 20/2/2006 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Ce projet de texte, précise la même source, s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale et coordonnée et vise à renforcer les mécanismes de saisie, de gel et de recouvrement du produit de la corruption et de combler certaines insuffisances relevées dans le cadre législatif actuel. Et prévoit l'institution d'une Agence spécialisée, chargée de la gestion des biens gelés, saisis ou confisqués dans le cadre de la lutte contre les infractions de corruption et des infractions qui leur sont connexes et la détermination de ses missions et les modalités de sa saisine qui s'effectue par les juridictions compétentes.

Rabah Mokhtari

Tandis que 120.000 logements AADL distribués depuis hier Livraison de 410.000 logements prévue à la fin 2022

La date butoir fixée déjà par le ministre de l'Habitat, Tarek Benlaribi, pour le lancement de la grande opération de distribution de 120.000 logements appartenant à la formule de location-vente, AADL, a débuté depuis hier mardi sur l'ensemble du territoire national. Depuis le début de l'année 2022, plus de 230.000 logements ont été livrés par le ministère de l'Habitat au grand bonheur des bénéficiaires, en attendant des milliers d'autres qui sont en attente depuis de longues années.

Les opérations de distribution des nouveaux logements se sont succédées au cours de cette année, après les 70.000 logements livrés durant les deux premiers trimestres soutenus par la distribution de 160.000 autres logements, lors de la fête du 60^e anniversaire de l'indépendance, le 5 juillet dernier, puis 30.000 autres distribués durant la fête de la commémoration de la 64^e année de l'historique date du 20 août 1956, voilà qu'une autre grande opération de distribution de 120.000 logements de type AADL, vient de débuter depuis hier mardi et dans un mois encore symboliquement choisi, dont l'objectif est de fêter dignement l'histoire du pays et renforcer, par la même occasion, le parc immobilier national pour répondre aux besoins de la population locale.

En effet, le coup d'envoi de la grande opération de distribution de 120.000 logements de la formule location-vente (AADL) prévue pour le 15 novembre 2022, soit depuis hier mardi, a été donné par le ministre de l'Habitat. Fixant auparavant la date butoir,

le ministre Benlaribi et lors de ses déclarations précédentes faites à la télévision publique, avait fixé la date du 15 novembre pour le lancement de la remise des clés aux profits de 120.000 nouveaux souscripteurs des logements de type AADL et ce, sur l'ensemble du territoire national. Selon le ministre de l'Habitat, l'Etat a mobilisé d'importants moyens financiers et de grands matériels pour la réalisation de nombreux projets dans le secteur des logements en particulier et celui immobilier en général.

En tout, 410.000 logements seront distribués au cours de l'année 2022, avait soutenu le ministre de l'Habitat, Tarek Benlaribi. Ce n'est pas tout, puisque ce dernier a fait savoir également, lors d'un entretien accordé récemment à la Chaîne de la télévision publique, qu'un autre grand chantier pour la réalisation de 225.000 autres logements est prévu pour l'année 2023. «Nous prévoyons la distribution de 376.000 logements à la fin du mois de novembre 2022, et les deux mois qui restent, nous envisageons l'obtention de 40.000 unités, et nous tablons sur d'arriver à 410.000 logements livrés à la fin de l'année 2022», dira le ministre de l'Habitat.

Celui-ci a, par ailleurs, rassuré l'ensemble des bénéficiaires de la qualité agréable des logements en raison du grand travail accompli précédemment et sur l'ensemble du territoire national par les comités relevant de la tutelle. Ces derniers ont inspecté l'ensemble des logements qui seront distribués à partir d'aujourd'hui.

Sofiane Abi

APN

Statut général de la Fonction publique

Le projet de loi adopté

L'Algérie est plus que jamais décidée à faire libérer toutes les capacités du pays pour contribuer, ensemble, à la construction d'une Algérie nouvelle, plus forte sur l'ensemble des secteurs vitaux. Et pour parvenir à cet objectif crucial, la politique algérienne est restée fidèle à son caractère social, dans une grande détermination à libérer les initiatives. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, l'adoption avant-hier du projet de loi portant statut général de la Fonction publique, lors d'une séance plénière organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) et présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, vise à insuffler un nouvel élan au développement économique. A cette occasion, le président de l'APN, Brahim Boughali a indiqué, avant-hier à Alger, que «l'Algérie qui demeure attachée à son caractère social, est déterminée à libérer les potentialités et les initiatives pour insuffler un nouvel élan au développement économique». S'exprimant à l'issue de l'adoption du projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur et du projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la Fonction publique et consacrant le droit à un congé pour création d'entreprise, Boughali a affirmé que «l'adoption de ces deux projets de loi est un nouveau jalon dans le système législatif national permettant à tout un chacun d'apporter sa contribution à l'économie nationale, réduire le taux de chômage et resserrer l'étau autour du marché noir pour l'intégrer dans le circuit formel, ce qui conduira ainsi à l'élargissement du champ de recouvrement fiscal». Le texte de loi a fixé la durée du congé non rémunéré à une année renouvelable une seule fois pour une durée de six mois, accordée une seule fois durant sa carrière professionnelle durant laquelle la relation de travail est provisoirement suspendue, ainsi que le salaire de ce travailleur qui continue tout de même de bénéficier de la couverture en matière de sécurité sociale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine. Le projet de loi définit l'auto-entrepreneur comme étant «toute personne physique qui pratique une activité individuelle lucrative inscrite dans la liste des activités éligibles pour bénéficier du statut de l'auto-entrepreneur et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas le seuil fixé par la législation en vigueur». Aussi, le texte exclut, toutefois, de son champ d'application «les professions libérales, les activités réglementées et les artisans».

S. A

Renault Algérie, Kia et Hyundai reviennent dans la course des constructeurs

Automobile : le Cahier des charges publié ce jeudi

Le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et des concessionnaires automobiles sera publié ce jeudi sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui n'a accordé au Gouvernement que deux jours pour finaliser ce cahier des charges tant attendu par les concessionnaires, mais aussi par les constructeurs automobiles déjà installés en Algérie.



■ L'assemblage automobile a causé d'importantes pertes à l'Etat qui mise désormais sur le développement d'une véritable industrie automobile. (Photo : DR)

Les constructeurs Renault Algérie Product, Hyundai et Kia sont conscients de l'importance de ce cahier des charges pour se repositionner sur un marché assez concurrentiel. Apprendre ainsi à s'adapter à la nouvelle approche du Gouvernement décidé à investir dans « une véritable industrie automobile » en Algérie et à proposer des véhicules de marques solides et forts à des prix raisonnables.

Le processus de transformation et de diversification de l'économie nationale est déjà enclenché depuis plusieurs mois. Le dynamisme que connaît aujourd'hui le secteur industriel reflète le degré d'engagement des autorités pour redresser ce secteur qui a manqué de perception et de vision sur le long terme. L'Etat se donne désormais les moyens pour réussir son objectif d'asseoir une industrie mécanique solide, adaptée aux normes internationales et génératrice de richesse et d'emploi.

L'implantation d'une usine de fabrication de véhicules en Algérie obéit à de nouvelles conditions

qui seront dévoilées dans le nouveau cahier des charges attendus ce jeudi par les investisseurs, mais aussi le consommateur qui attendait depuis plus de trois ans la relance de l'activité d'importation et de fabrication locale de véhicules. C'était il y a quelques années une véritable chimère vue l'échec de la stratégie mise en œuvre à l'époque pour le développement de l'industrie automobile.

L'assemblage automobile a causé d'importantes pertes à l'Etat qui mise désormais sur le développement d'une véritable industrie automobile avec des partenaires étrangers sérieux prêts à s'engager dans un projet gagnant-gagnant. Les règles de jeu ont changé. L'Algérie s'oriente, désormais, vers la création d'une véritable industrie, « avec des taux d'intégration allant jusqu'à 40% durant les cinq premières années du lancement de l'activité industrielle notamment dans le secteur de la mécanique et de l'industrie automobile ». C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zegh-

dar, en marge de l'inauguration de la 7^{ème} édition du Salon international de la sous-traitance « ALGEST », à Alger, annonçant, qu'un « plan stratégique clair basé sur une véritable industrie pour la relance de toutes les filières industrielles, notamment dans le secteur de la mécanique et de l'industrie automobile, avec des taux d'intégration allant jusqu'à 40% durant les cinq premières années du lancement de l'activité industrielle est en cours d'élaboration ».

Concernant les prix des véhicules produits localement, le ministre a assuré que « le prix d'achat des véhicules va baisser du fait de la production locale des intrants de ces véhicules à partir des matières premières et de matériaux transformés par des entreprises publiques et privées, tout en intégrant les start-ups et les micro-entreprises dans cette activité, soutenus par des entreprises internationales ». C'est le projet de Renault Algérie Product (Oran) qui prévoit dans sa nouvelle stratégie de repositionnement sur le marché de « s'approvisionner en

fer pour la fabrication des carrosseries chez la société Tosyali et de créer des ateliers pour la localisation des unités de soudure et de peinture au niveau de l'usine de Oued Tlelat », selon le média en ligne, algérie360.com. La signature de la convention-cadre, le 13 octobre écoulé, entre l'Algérie et le groupe italo-franco-américain Stellantis qui possède la marque italienne Fiat, pour la fabrication des véhicules de cette marque en Algérie, stimule les concurrents qui veulent garder leurs parts du marché en Algérie. L'ambition de l'Algérie est de produire localement les véhicules de marques étrangères reconnues et aller jusqu'à leur exportation vers d'autres marchés. Les dates des premières sorties de nouveaux véhicules sont déjà dévoilées dans les médias. Quant à la commercialisation de la première voiture Fiat Algérie, elle est prévue au plus tard le mois de décembre 2023. L'assiette foncière est déjà prête pour accueillir l'usine de Fiat. Son aménagement doit aussi obéir aux normes internationales. Si l'on croit les déclarations du directeur de l'industrie de la wilaya de Batna qui est revenu sur les ondes de la radio locale sur la condition de l'extension de la surface de l'usine Kia pour pouvoir reprendre son activité à nouveaux. Il a indiqué que « le ministère de l'Industrie a demandé l'extension de la zone de l'usine à 120 hectares conformément aux normes internationales pour les unités de fabrication et de montage automobile. La relance de l'industrie automobile créerait une concurrence loyale entre les constructeurs automobiles et les acteurs technologiques locaux.

Samira Takharboucht

NUMERISATION

Sommet bancaire maghrébin

La numérisation pour la réalisation de l'inclusion financière

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a insisté, avant-hier à l'ouverture des travaux de la 18^{ème} session du Sommet bancaire maghrébin à Alger, sur l'importance de poursuivre la numérisation de tous les services bancaires en vue de réaliser l'inclusion financière dans la région du Maghreb.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Kassali a souligné « la nécessité de numériser tous les services bancaires au niveau maghrébin ». Ce qui va faciliter, selon lui, la réalisation de l'inclusion financière et assurer des produits financiers adaptés aux besoins du simple citoyen, en assurant le service dans toutes les régions des pays participants.

Pour la mise en place d'un système bancaire intégré et cohérent, le premier responsable du secteur a dit qu'il est nécessaire pour « tous les opérateurs du secteur bancaire de coopérer afin de faciliter l'investissement entre tous les pays maghrébains et de coordonner avec les start-ups pour créer des produits bancaires innovants basés essentiellement sur le leadership numérique ».

Dans le même sillage, le ministre a ajouté que les défis majeurs auxquels le monde est confronté dans divers domaines exigent essentiellement de « renforcer la coopération et de hisser la performance d'innovation, l'accompagnement et l'intégration régionale ».

Pour ce qui est de l'organisation du Sommet bancaire maghrébin, M. Kassali s'est dit convaincu que les participants à ce rendez-vous veilleront à trouver les voies, les mécanismes et les moyens de réaliser la gouvernance financière, l'inclusion financière et la modernisation de l'administration et des secteurs des banques et des assurances. S'agissant également de la tenue de cet événement en Algérie, le ministre a indiqué que cela « atteste de la volonté du pays de développer davantage le volume des échanges économiques, d'échanger les expériences dans le domaine financier, et de renforcer la coopération économique maghrébine », et ce, à travers, poursuit-il, le développement et la dynamisation du partenariat entre les hommes d'affaires et les investisseurs dans la région.

Il convient de noter que la 18^{ème} session du Sommet bancaire maghrébin, qui s'est tenue les 14 et 15 novembre en cours à Alger, avait regroupé les dirigeants, les hauts responsables des Banques, les hauts responsables économiques et financiers des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), outre de nombreux experts internationaux. Cette rencontre vise à renforcer la coopération entre les acteurs économiques de la région, à travers le développement du volume des échanges commerciaux, la concrétisation du principe d'inclusion financière et l'échange des expertises professionnelles dans le domaine bancaire.

Manel Z.

Création d'une Agence nationale de dessalement de l'eau de mer

Tebboune se félicite des efforts consentis par les différents partenaires nationaux

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, avant-hier lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, des efforts consentis par les différents partenaires nationaux et avec des moyens algériens, en termes de préservation de la sécurité hydrique nationale face au stress hydrique. Adressant, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, ses remerciements à tous les cadres qui ont contribué à opérer ce bond qualitatif pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable.

Le chef de l'Etat, a poursuivi la même source, a également ordonné la création d'une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, compte tenu des progrès réalisés dans ce secteur vital. Notant que l'Algérie qui produit plus de 2.700.000 m³/j, est devenue un pays pionnier en la matière.

Hier mardi, Brahim Mouhouche, membre du haut Conseil scientifique et professeur à l'Ecole supérieure d'agronomie, a estimé que le recours au dessalement d'eau de mer et la création de l'Agence nationale, décidée par le

Conseil des ministres, est une solution rassurante. « Le manque d'eau n'est pas passager, parce que l'Algérie se retrouve dans la zone la plus sèche au monde », a-t-il indiqué.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale dont il était l'invité de l'émission « Invité de la rédaction », Brahim Mouhouche, a fait remarquer qu'avec la mise en service des nouvelles stations annoncées par les pouvoirs publics, l'alimentation en eau potable sera assurée à hauteur de 70% par les eaux dessalées. Insistant, toutefois, sur la nécessité de préserver cette ressource et de la consacrer, exclusivement, à l'alimentation en eau potable du fait de la cherté de l'entretien des stations de dessalement.

L'Algérie, affirme l'invité de rédaction de la Chaîne III de la radio nationale, peut bien réussir dans cette démarche d'autant qu'elle dispose déjà d'une expérience non négligeable. Citant l'exemple de l'Arabie saoudite qui a réussi grâce à cette technique à assurer sa sécurité hydrique. « Il y a 15 ans de cela, on ne savait même pas ce que c'est une dessalination et aujourd'hui, 17%, soit 6 millions, d'Algériens bénéficient de l'eau provenant des stations de dessalement, grâce à une pro-

duction de 2,6 millions de m³ par jour », observe ce membre du haut Conseil scientifique et professeur à l'Ecole supérieure d'agronomie.

Précisant que la consommation en eau potable (AEP) représente seulement 0,7%, tandis que les secteurs industriel et agricole consomment près de 85% de cette ressource, Brahim Mouhouche a, à l'occasion, appelé à l'utilisation des ressources souterraines pour l'irrigation.

Mercredi dernier, le Gouvernement a examiné, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, un projet de Décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de dessalement de l'eau. « Ce projet de texte vient en application des orientations du président de la République relatives à la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelle », a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Notant que la création de cette agence renforcera et harmonisera les instruments nationaux dédiés au développement de l'activité de dessalement de l'eau.

R.M.

INFO EXPRESS

**Enseignement supérieur
Nouvelle stratégie
pour une prise en
charge efficace des
étudiants étrangers en
Algérie**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle stratégie pour une prise en charge «efficace» des étudiants étrangers en Algérie, dans l'objectif de donner «plus de visibilité» au système algérien d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. M.Baddari qui présidait une cérémonie d'accueil en l'honneur des étudiants étrangers sous le slogan «Student Marhaba Day» a indiqué que son secteur avait lancé une nouvelle stratégie pour attirer les étudiants étrangers et renforcer la visibilité de l'université algérienne au niveau international. Le plan repose sur plusieurs mesures «stratégiques et pratiques» dont «l'amélioration de la qualité d'accueil et de scolarisation des étudiants étrangers aux universités algérienne et la création d'un label délivré par la tutelle à tout établissement universitaire visant à améliorer les conditions d'accueil et l'accompagnement de ces étudiants». Et d'ajouter que son secteur visait également à «accompagner les étudiants étrangers par un cadre de la tutelle (enseignants et administrateurs) depuis leur premier jour à l'université jusqu'à la remise du diplôme outre l'enseignement de quelques filières en Anglais incitant ainsi grand nombre d'étudiants étrangers à suivre leur cursus en Algérie». Il convient de rappeler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait décidé, à partir de cette année, de consacrer une journée pour les étudiants étrangers, à l'instar de la Journée de l'étudiant algérien coïncidant avec le 19 mai de chaque année. Selon les chiffres de la Direction de coopération et d'échange entre les universités au ministère, l'Algérie a enregistré à ce jour, l'arrivée de plus de 63.000 étudiants de 27 nationalités des continents africain, asiatique et européen pour étudier dans ses différents établissements universitaires, les technologies et les sciences exactes étant les spécialités les plus prisées. La catégorie des étudiants venant des Etats arabes représente le taux le plus élevé, suivie des étudiants africains, puis asiatiques. La direction a fait état, à l'occasion, de concertations en cours avec certains représentants diplomatiques en Algérie, en vue de «relancer et renouveler» les mémorandums d'entente bilatérale et les programmes exécutifs qui permettent d'accueillir les étudiants étrangers en Algérie. ■

Mobilis, partenaire officiel de la Coupe d'Algérie 2023-2022

**Tirage au sort des 32^{es}
et 16^{es} de finale**

ATM Mobilis, sponsor et partenaire officiel de la Coupe d'Algérie, organise en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF) et la Télévision algérienne, la cérémonie du tirage au sort des 32^{es} et 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie 2022-2023, qui aura lieu, ce mardi 15 novembre 2022, au Cercle militaire d'Ain Naâdja (Alger). Gelée depuis 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, cette cérémonie, devenue une tradition dédiée au plus prestigieux trophée du football national, sera retransmise en direct sur la chaîne A6 de la Télévision algérienne à partir de 18h00, en présence de représentants de la FAF, d'ATM Mobilis, des 64 clubs qualifiés, ainsi que des personnalités du monde sportif et des médias. Cette cérémonie constitue une nouvelle occasion pour le leader du secteur national de la téléphonie mobile de confirmer son statut de par-



tenaire indéfectible du sport national et du football en particulier. ATM Mobilis souhaite bonne chance à toutes les équipes qualifiées à ce tour.

INFO EXPRESS

**Idoom Fibre
Algérie Télécom lance une
gamme d'offres à des prix
réduits**

Algérie Télécom a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle gamme d'offres Idoom Fibre destinées aux clients résidentiels allant jusqu'à 300 mégas. Il s'agit d'offres touchant le client ayant un abonnement internet jusqu'à 50 mégas qui bénéficiera systématiquement d'une augmentation de débit jusqu'à 100 mégas au même tarif, soit 3.599 DA, a-t-on indiqué lors d'une cérémonie de lancement de ces offres. Le tarif du palier de débit jusqu'à 50 mégas passe désormais à 2.999DA, au lieu de 3.599 DA, soit une réduction tarifaire de plus de 16%, a-t-on ajouté, relevant que le client ayant un abonnement internet jusqu'à 100 mégas bénéficiera, quant à lui, d'une augmentation de débit jusqu'à 300 mégas au même tarif, soit 6.999 DA. Un nouveau palier de débit jusqu'à 200 mégas vient enrichir la gamme d'offres disponible avec un tarif exceptionnel de 4.999 DA, a indiqué le directeur de communication d'Algérie Télécom, Azzedine Harik. Il est à noter que les nouveaux souscripteurs à cette offre Idoom Fibre pourront bénéficier d'un terminal optique, pour un paiement de 2 mois d'abonnement (débit allant jusqu'à 15 mégas) et d'un mois d'abonnement pour les paliers des débits supérieurs (Jusqu'à 20, 50, 100, 200 et 300 mégas). Le client peut aussi procéder au paiement de 4.500 DA (pack comprenant un modem optique et un mois de connexion) pour le débit allant jusqu'à 10 mégas. Les clients Idoom ADSL éligibles au basculement vers Idoom Fibre procéderont, quant à eux, au paiement de 4.500 DA (Pack comprenant un modem optique + un mois de connexion) et bénéficieront du transfert du solde restant de l'abonnement ADSL, pour le débit allant jusqu'à 10 mégas. Pour les paliers de débits supérieurs (Jusqu'à 20, 50, 100, 200 et 300 mégas), les clients Idoom ADSL éligibles au basculement vers Idoom Fibre bénéficieront d'un paiement de 1.999 DA avec un mois de connexion, ainsi que le transfert du solde restant de leur abonnement ADSL. Pour bénéficier pleinement d'une expérience optimale en mode Wifi, Algérie Télécom conseille aux clients basculés vers les débits supérieurs jusqu'à 100, 200 et 300 megas, ou souhaitant souscrire à ces nouveaux paliers supérieurs, d'acquérir un répéteur Wifi 5 ou 6. Algérie Télécom annonce également le lancement d'une nouvelle offre Idoom VDSL permettant aux clients et leurs familles de profiter pleinement de connexion très haut débit, et ce à compter du lundi 14 novembre 2022. ■

**Tel Aviv
Des dirigeants syndicaux écossais arrêtés,
leurs bagages confisqués**

Des dirigeants syndicaux de Dundee, en Ecosse, ont été arrêtés et interrogés à l'aéroport de Tel Aviv, alors qu'ils quittaient le pays après un séjour d'une semaine en Palestine. Mercredi, alors qu'ils revenaient d'une visite à Naplouse, ville jumelle de Dundee, ils ont subi 2h d'interrogatoire particulièrement intimidant, quatre d'entre eux ayant été saisis et retirés de l'avion. «Lors de l'interrogatoire, ils ont voulu tout savoir sur l'endroit où nous étions allés et à qui nous avons parlé», ont-ils relaté. Les deux groupes achevaient leur escale à Naplouse, en Palestine, qui avait pour objectif de promouvoir la solidarité, d'aider les écoliers à planter des oliviers et d'annoncer le don d'un camion de pompiers, flambant neuf, par le service d'incendie et de sauvetage écossais.

Certains membres de la délégation, dont Mike Arnott et le conseiller de Dundee Pete Shears, ont notamment contribué à la plantation d'oliviers. Parmi les personnes appréhendées et interrogées par les responsables de la sécurité figuraient Mike Arnott du Dundee TUC et Jim Malone du Fire Brigades Union (FBU). Le conseiller de Dundee, Pete Shears, qui représentait le Syndicat des travailleurs de la communication, et Mary McGregor, présidente de l'Association de jumelage Dundee-Naplouse, ont également été interpellés. Une fois à bord, après un long interrogatoire de 2h, le groupe a alors vu certains de ses bagages être retirés de l'avion. Les objets manquants ne sont toujours pas arrivés à destination et n'ont pas encore été restitués au groupe, précise The Cour-

rier. «C'était une action délibérée de l'État israélien pour nous salir», fustige Mike Arnott, le groupe s'étant senti sous surveillance permanente lors de leur visite. «Ils semblaient toujours savoir où nous étions et ce que nous faisons tout au long du voyage», a souligné le représentant du FBU, Jim Malone, parlant clairement d'«intimidation et de harcèlement». «J'étais là-bas pour annoncer l'arrivée d'un nouveau camion de pompiers que le service d'incendie et de sauvetage écossais offre aux services d'incendie de Naplouse, et qui sera livré au printemps comme une nouvelle preuve de notre soutien aux pompiers là-bas», a-t-il déclaré au Courrier. Un porte-parole de l'ambassade d'Israël à Londres a refusé de commenter l'incident, indique The Courier. ■

**LG
Le nouveau réfrigérateur adapté à tous les espaces**

LG Electronics Algérie, reconnu pour ses technologies hautement esthétiques, revient avec un nouveau modèle afin d'accroître sa gamme de réfrigérateurs. Celui-ci a été conçu et optimisé pour tous les espaces et doté de hautes technologies alliant fraîcheur, efficacité et économie d'énergie. Le nouveau réfrigérateur modèle (GL-B392PLGB) s'appuie sur les technologies de pointe de LG. Afin de conserver la fraîcheur des aliments tout en offrant une superbe efficacité énergétique et une multitude de fonctions ergonomiques. Le réfrigérateur (GL-B392PLGB) dispose de plusieurs fonctionnalités telles que le compresseur Smart Inverter reconnu pour sa technologie de pointe, il offre davantage d'économie d'énergie grâce à sa dimension

et sa capacité d'assurer 10 ans de tranquillité d'esprit. Ainsi qu'un contrôle de la température optimale pour maintenir les aliments frais plus longtemps. Il est aussi composé de la technologie LinearCooling conçue pour éviter les écarts de température trop importants. Elle permet également de réduire la température de 0,5 C° et de garder en même temps, la fraîcheur des légumes jusqu'à 7 jours. (Par exemple lorsqu'on ouvre la porte du réfrigérateur ou lorsque la température extérieure est trop élevée). Pour augmenter sa capacité de refroidissement, le réfrigérateur est composé de la technologie Door Cooling+ qui offre un refroidissement plus homogène. Les aliments restent frais et les boissons devien-

nent glacées sur n'importe quelle étagère avec des performances de refroidissements uniformes et plus rapides. De plus, le système Multi-Air Flow a été développé pour maintenir des niveaux de température idéale. Des capteurs numériques surveillent en permanence les conditions à l'intérieur du réfrigérateur et des événements sont stratégiquement placés pour entourer les aliments d'air frais et garantir leur meilleure conservation. Pour finir, une autre commodité est présentée sur le réfrigérateur (GL-B392PLGB), la machine à glaçons mobile permet de retirer le bac à glaçons et le déplacer facilement afin de libérer de l'espace dans le congélateur chaque fois que l'on a besoin. ■

**Médias
L'Arav décide de fermer la
chaîne TV «Al Adjwaa»**

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a décidé de fermer définitivement la chaîne TV «Al Adjwaa», a-t-on appris auprès de l'Autorité. La décision de fermeture a été prise après la diffusion par cette chaîne, dimanche soir, «de scènes offensantes et contraires aux valeurs de notre société et à notre religion», précise-t-on de même source. ■

Maroc

Scandales et revers diplomatiques à l'international et ébullition en interne

Secoué par des scandales et revers diplomatiques sur le plan international et une crise socio-économique majeure sur le plan interne, le Maroc récolte les fruits de ses politiques basées sur la tromperie, la déloyauté et la fuite en avant.

Le licenciement, ces derniers jours, de la dénommée Wafa Beraichi, cheffe d'unité administrative à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), pour connivence avec les services de renseignements marocains, est un acte gravissime. Un précédent qui pèsera très lourd sur le dos de tous les fonctionnaires du royaume qui travaillent au sein des institutions internationales.

Wafa Beraichi a fait l'objet de procédures disciplinaires internes pour un acte d'espionnage en relation avec l'affaire Pegasus. Ce scandale intervient au moment où la commission d'enquête européenne sur le logiciel espion demande un moratoire immédiat sur l'utilisation de ce genre de programmes. La demande fait

suite au rapport intermédiaire du Parlement européen qui a fait de nouvelles révélations sur des noms de victimes de cette opération d'espionnage à l'instar de Pedro Sanchez, le chef du gouvernement espagnol et ses ministres de la Défense et de l'Intérieur.

Sur le dossier du Sahara occidental, le Maroc, qui croyait avoir conclu le deal du siècle en se référant à un message écrit par l'ex-président américain Donald Trump, sur un réseau social, se réveille par la force des événements, avec la gueule de bois de celui qui a pris ses désirs pour des réalités. Le 10 décembre 2020, Trump avait annoncé sur Twitter que le Maroc s'engageait à normaliser ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste, en contrepartie, Washington soutiendrait le sinistre «plan d'autonomie» pour le Sahara occidental présenté par Rabat. Le Makhzen a cru que cette position suffisait à astreindre les Etats occidentaux et institutions internationales à emboîter le pas à Donald Trump. Mais les voies de la diplomatie sont trop sérieuses pour se satisfaire d'un simple message d'humeur sur un réseau so-



cial, et le Maroc l'apprendra à ses dépens.

Ainsi, le 14 octobre, la Quatrième commission de l'ONU en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation a adopté une résolution, sans vote, réaffirmant le cadre juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation et la responsabilité des Nations unies envers le peuple sahraoui.

Ces représentants ont appelé à l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non-autonome tout en interpellant le Maroc sur la nécessité de «faciliter en urgence l'accès du Haut-commissariat aux droits de l'Homme au Sahara occidental et à respecter les droits humains des Sahraouis, y

compris leur droit à l'autodétermination».

Un gouvernement inerte

A Genève toujours, une coalition d'avocats et d'ONG vient de déposer six nouvelles plaintes contre le Maroc devant le Comité des Nations unies dans lesquelles elle exige notamment la libération de tous les prisonniers sahraouis condamnés sur la base d'aveux obtenus sous la torture. Par ailleurs, des parlementaires autrichiens ont appelé la Commission européenne et le Conseil de l'Europe à respecter les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne qui jugent nul et non avenue tout accord économique ou commercial entre le Bloc européen et le Maroc incluant le Sahara occiden-

tal. Même au niveau continental, le Maroc a reçu une gifle de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples qui a rendu au mois de septembre un arrêt dans lequel tous les Etats membres de l'Union africaine (UA) sont appelés à trouver une solution permanente à l'occupation marocaine et assurer la jouissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Elle souligne que l'occupation continue du Sahara occidental par le Maroc est «incompatible» avec le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, tel que consacré par l'article 20 de la Charte de l'UA, et constitue une «violation» de ce droit, prévenant que l'admission du Maroc «est susceptible d'être contestée pour incompatibilité avec l'Acte constitutif de l'UA». Acculé sur la scène internationale, le Makhzen subit les affres d'une ébullition interne induite par une crise socio-économique aiguë. Ainsi, la Confédération démocratique du travail a organisé dimanche des manifestations dans plusieurs régions du royaume avec pour mot d'ordre : «Une journée de colère de la Confédération

contre le gouvernement Akhannouch». Par cette action, le syndicat dénonce, comme le note son communiqué, l'inaction du gouvernement marocain face à la montée des prix et à la détérioration du pouvoir d'achat de larges couches de la société. Dans le secteur de l'éducation, la situation est encore plus compliquée. Face à l'incapacité du Makhzen à prendre en charge les revendications des employés, relatives à l'amélioration des conditions socio-économiques, la Fédération marocaine des fonctionnaires du secteur de l'éducation a décidé de tracer un programme de lutte consistant en l'organisation de plusieurs actions, dont un sit-in mardi devant le siège du ministère de l'Education, ainsi que des rassemblements devant les académies régionales le 29 novembre à travers le pays. Par ailleurs, plusieurs autres secteurs à l'instar de celui des transports, ont appelé à des grèves générales pour dénoncer la hausse des prix des produits hydrocarbures qui ont atteint des niveaux inégalés, ce qui a poussé plusieurs entreprises à fermer boutique.

APS

Palestine

Le peuple palestinien célèbre mardi le 34^e anniversaire de la proclamation de l'Etat palestinien

Le peuple palestinien célèbre mardi le 34^e anniversaire de la proclamation, depuis la capitale algérienne, de la création de l'Etat de Palestine, au moment où la cause palestinienne a enregistré la signature en octobre de la «Déclaration d'Alger», ayant rassemblé les factions palestiniennes pour mettre fin à la division interne et faire face aux crimes sionistes.

Le 15 novembre 1988, au Palais des Nations, à Club des Pins à Alger, le défunt dirigeant Yasser Arafat a proclamé dans son célèbre discours devant le Conseil national de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la création d'un Etat palestinien dont la capitale sera El-Qods Al-Charif. «Le Conseil national palestinien, au nom d'Allah et au nom du peuple arabe palestinien, proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne, avec pour capitale El-Qods», avait déclaré Yasser Arafat. Le document de la déclaration, connu sous le nom de la (Déclaration d'Indépendance), appelait à poursuivre la lutte pour mettre fin à l'occupation

sioniste et consolider la souveraineté et l'indépendance.

Ce document a été considéré comme le début d'une nouvelle ère. La déclaration comportait un appel aux fils de la Nation arabe pour qu'ils aident la Palestine à achever l'établissement effectif de son Etat. Elle contenait aussi la proclamation de son adhésion aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations unies, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ainsi qu'aux principes et à la politique du non-alignement.

La déclaration a également souligné que la Palestine «est un Etat épris de paix, attaché aux principes de coexistence pacifique. Il coopérera avec tous les Etats et les peuples du monde pour instaurer une paix durable et croit en la résolution pacifique des problèmes internationaux et régionaux».

L'Algérie avec la Palestine jusqu'à la réalisation de ses objectifs

L'Algérie a reconnu l'Etat de Palestine le même jour de la Déclaration d'Indépendance et a offi-

ciellement établi des relations diplomatiques complètes avec la Palestine le 18 décembre 1988. Depuis, l'Algérie est devenue l'origine de nombreux acquis obtenus en faveur de la cause palestinienne. En date du 29 novembre 2012, et grâce au soutien important de l'Algérie, la Palestine a été reconnue comme Etat observateur non membre aux Nations unies.

L'Algérie, nation du million et demi de martyrs, continue, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à défendre la cause palestinienne pour le recouvrement des droits fondamentaux du peuple palestinien. Ainsi, l'anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine coïncide cette année avec la signature par l'ensemble des factions palestiniennes de la «Déclaration d'Alger» ayant sanctionné «la Conférence de rassemblement pour l'unité nationale palestinienne», tenue à Alger du 11 au 13 octobre dernier, à l'initiative du président Tebboune dont le rôle majeur dans la réunification des frères palestiniens a été vivement salué

par les Palestiniens et plusieurs pays soutenant la question palestinienne.

La signature de cet accord historique est ainsi un rappel important de la position de principe indéfectible de l'Algérie à l'égard de la question palestinienne et confirme une fois de plus son ferme soutien au peuple palestinien afin de lui permettre d'exercer ses droits légitimes, dont le plus important est son droit d'établir un Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods-Est pour capitale, conformément au droit et légitimité internationaux.

La position de l'Algérie soutenant la Palestine occupée a été encore réaffirmée lors du 31^e sommet de la Ligue des Etats arabes, tenu les 1er et 2 novembre à Alger et durant lequel la question palestinienne a été la cause centrale. «Nous sommes avec la Palestine jusqu'à la réalisation des objectifs escomptés», avait soutenu le président Tebboune au cours des travaux du sommet.

Qualifié de «succès total» par de nombreux pays et organisations internationales, le sommet a été

sanctionné par l'adoption de la «Déclaration d'Alger» dans laquelle les dirigeants arabes ont affirmé l'importance de «la centralité de la cause palestinienne», et réitéré leur «attachement à l'initiative de paix arabe de 2002, avec tous ses éléments et priorités» et leur «soutien à l'approche de l'Etat de Palestine pour obtenir la qualité de membre à part entière aux Nations unies».

Toutefois, 34 ans après la proclamation de leur Etat, les Palestiniens demeurent sous occupation et continuent de faire face aux multiples crimes et agressions sionistes dans les territoires occupés et dans la bande de Ghaza, toujours sous blocus. Aujourd'hui, la Palestine est déterminée à «revoir» ses relations avec l'entité sioniste, qui selon les propos du président Mahmoud Abbas tenus lors du Sommet arabe d'Alger, réduit à néant la solution à deux Etats, fait fi des accords signés et poursuit ses pratiques unilatérales.

APS

contribution

L'économie algérienne face aux monnaies virtuelles

Les crypto monnaies



En 2022, échaudés par les enseignements de la crise économique due à la Covid-19, de nombreux pays engagent des processus pour faire évoluer leurs législations. Certains versent dans l'optimisme comme le rapport intitulé «Time for Trust : The Trillion-dollar reason to rethink blockchain» publié en octobre 2020 par PricewaterhouseCoopers (PwC), le cabinet britannique spécialisé dans l'audit et l'expertise comptable qui estime que la technologie blockchain pourrait rapporter 1760 milliards de dollars à l'économie mondiale à l'horizon 2030 (soit environ 1,4% du PIB mondial) et la Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du conseil économique et social de l'ONU, dans son rapport du 4 mars 2021 intitulé « tirer parti de la chaîne de blocs pour le développement durable : perspectives et difficultés », a mis en exergue les incidences possibles de la technologie blockchain dans la réalisation des objectifs de développement durable. Mais peuvent-elles s'appliquer sans risques dans une économie déstructurée et sans lever les verrous technologiques qui freinent encore son adoption massive tels que les questions de normalisation, d'interopérabilité, de vitesse de traitement ou encore de passage à l'échelle (scalabilité), les incertitudes juridiques et réglementaires (la force probante des informations issues de la blockchain, loi applicable et compétence juridictionnelle en cas de litige). Cela implique un niveau élevé de qualification chargé des opérations financières s'adaptant à la quatrième révolution économique mondiale, du ciment des échanges tant internes qu'internationales, la confiance, la technologie blockchain participant d'une tentative de redéfinir la notion de confiance par sa capacité intrinsèque

Le monde numérique a été bouleversé ces dernières années par le développement rapide de la blockchain, rendu possible grâce à la monnaie virtuelle comme le Bitcoin, son application la plus connue.

à gérer les transactions de façon innovante directement de pair à pair sans intermédiaire sur une base consensuelle, et sécurisée.

2.2- La crypto monnaie pourrait toucher des secteurs, tels que les banques, les assurances, l'immobilier, la santé, l'énergie, les transports, la politique et les votes en ligne, l'identité virtuelle, la logistique (Supply-chain), le social networking, le stockage cloud, les brevets industriels, la certification des diplômes, la signature électronique, l'identification des objets connectés, la propriété intellectuelle, le commerce équitable, La culture avec l'authentification de tout œuvre, les référendum et le vote en ligne, qui serait une technologie pour une sécurité alliant inviolabilité et inaliénabilité tout en permettant une traçabilité et une transparence sans faille, tout cela sans aucun intermédiaire.

Cependant pour d'autres experts, cette pratique est assez controversée. Largement critiqué pour sa volatilité, son utilisation dans des transactions potentiellement malhonnêtes et la consommation exorbitante d'électricité nécessaire à son extraction, le BTC est considéré par certains utilisateurs comme une valeur refuge en cas de difficultés économiques. On observe notamment ce phénomène dans les pays en développement, dont la monnaie fi-

duciaire est faible et plutôt instable aussi bien comme investissement qu'en tant que valeur refuge. Cependant, certains États interdisent purement et simplement l'utilisation du bitcoin et de toute autre crypto monnaie.

Pour s'assurer du respect de cette restriction par leurs citoyens, ils ont alors mis en place de lourdes sanctions à l'encontre de toute personne effectuant des transactions en devises virtuelles. L'Algérie a interdit l'utilisation des monnaies virtuelles, par le biais de sa loi financière de 2018 rendant illégal l'achat, la vente, l'utilisation ou la détention de crypto-monnaies avec des sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur. Qu'en sera-t-il avec la modification partielle de la loi sur la monnaie et le crédit actuellement en examen ? Cette interdiction de 2018 découle de plusieurs raisons majeures. La première est qu'une crypto monnaie est indépendante de tout gouvernement ou institution. Elle n'a aucun statut légal et n'est pas encadrée par une Banque Centrale, ce qui retire toute possibilité de contrôle par le pays.

La seconde raison est la protection des citoyens. En effet, si les Algériens voient une valeur refuge dans le bitcoin, ils se soumettent à ses importants aléas. Depuis sa création, sa valeur a en effet subi de grosses fluctuations, avec des hausses impressionnantes, mais aussi d'énormes diminutions. Troisièmement,

Les autorités algériennes soutiennent que l'interdiction du Bitcoin et plus généralement des crypto-monnaies pourrait permettre de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, rendu possible par le manque de traçabilité de la monnaie virtuelle. L'utilisation de bitcoins et autres devises virtuelles crée un marché monétaire parallèle qui nuit au marché officiel et est néfaste pour l'ensemble du système financier algérien, déjà pénalisé par le contexte économique actuel. Le domaine du e-commerce algérien ne peut pas exploiter ces monnaies car il n'y a pas de réelle économie numérique/électronique en Algérie, à l'exception de quelques sites de vente. Les autorités algériennes soutiennent que l'interdiction des crypto-monnaies pourrait permettre de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, rendu possible par le manque de traçabilité de la monnaie virtuelle.

En conclusion, l'Algérie doit profiter de cette conjoncture particulière qui ne durera pas ayant des marges de manœuvres, ne devant jamais oublier que le pilier du développement est la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Le stock de la dette extérieure à fin 2020 a atteint 5,178 milliards de dollars contre 5,492 en 2019 selon le rapport International Debt Statistics 2022 de la Banque mondiale et la dette extérieure a été selon le FMI de 2.4% en 2020, de 6.5% en 2021 et une projection de 7.7% en 2022., avec un accroissement de la dette publique, encore soutenable, ayant représenté 50.7% du PIB en 2020, 59.2% du PIB en 2021 et une projection de 65.4% en 2022-monnaies se développent le plus.

Professeur des universités, expert international Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Médéa

Intense animation au musée régional du moudjahid

Le musée régional du moudjahid de Médéa connaît une intense animation à la faveur du programme d'activités élaboré dans le cadre de la célébration du soixantenaire du recouvrement de la souveraineté nationale et du 68^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954, a-t-on constaté.

Le programme mis en place pour commémorer ces événements a suscité un «engouement», aussi bien auprès des citoyens que des associations et organisations, qui sont nombreux à se déplacer sur les lieux, depuis le lancement de ce programme, début novembre, pour découvrir la collection d'objets et de documents historiques exposés au niveau du musée, a déclaré à l'APS, le directeur de cette institution Mohamed Aoufen.

Une «forte fréquentation» du musée régional du moudjahid est observée à la faveur de ce programme qui «offre l'opportunité aux visiteurs de faire une immersion dans l'histoire de la guerre de libération et apprendre davantage sur les hommes et les femmes qui ont contribué à notre indépendance ainsi que sur les événements qui ont marqué cette période de notre histoire», a-t-il expliqué.

Des centaines de citoyens, venus à titre individuel ou structurés au sein d'associations, ont déjà fait le déplacement au musée depuis le lancement de ce programme, selon ce responsable, ajoutant que cette fréquentation témoigne de l'intérêt que porte le citoyen algérien à son histoire et de la place qu'occupe les «libérateurs» du pays dans leurs cœurs.

Des visites guidées ont été organisées, dès le premier novembre, au profit d'associations caritatives et de jeunes, des sections locales des scouts musulmans algériens (SMA), des élèves des différents paliers scolaires, de stagiaires de structures de formation, issus de Médéa et d'autres wilayas, a indiqué Mohamed Aoufen. Ces «portes ouvertes» sur le musée régional du moudjahid vont se poursuivre tout au long de l'année et seront mises à profit pour marquer chaque grand événement en rapport avec la guerre de libération, à travers l'organisation de visites «thématiques», animées par des historiens ou chercheurs universitaires, outre la programmation de rencontres-débats avec des acteurs de cette période, a-t-il ajouté.

APS

Président Tebboune :

«Le programme complémentaire de développement de Tissemsilt vise à améliorer la vie du citoyen et instaurer l'équilibre en matière de développement»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, que l'objectif de relance du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt consistait essentiellement en l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'instauration d'un équilibre en matière de développement.

Ecoutant un exposé sur le programme complémentaire de développement de ladite wilaya, le Président Tebboune a relevé que l'objectif de relancer ce programme consistait essentiellement en «l'amélioration du cadre de vie du citoyen, l'instauration d'un équilibre en matière de développement, garantissant à la wilaya de Tissemsilt et à d'autres wilayas de se mettre au diapason du processus de développement au niveau na-



tional», précise le communiqué. «Le développement de la wilaya passe, en premier lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen», a-t-il ajouté.

Le président de la République

a appelé à l'augmentation du quota de la wilaya en termes de logements ruraux et à la relance des projets et d'investissements publics, «à même de réduire le taux de chômage et créer de nouveaux emplois», exhortant à «assurer le dédoublement des voies en vue de faciliter les déplacements, notamment, vers les deux axes de Tiaret et d'Alger».

A cette occasion, M. Tebboune a ordonné au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de «descendre sur le terrain et écouter, de près, les préoccupations des élus locaux en vue d'assurer une cohésion avec les aspirations des citoyens, en tenant compte de la spécificité de cette wilaya qui nécessite un développement global».

Relizane

Sensibilisation contre le monoxyde de carbone et les inondations

Cette campagne vise à expliquer les conditions d'installation et de raccordement au gaz à l'intérieur des habitations et d'utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz. L'action de sensibilisation de proximité repose essentiellement sur l'instauration d'une culture de prévention chez le citoyen et l'intensification de la formation sur les premiers secours, selon le lieutenant Kha-

malla, chargé de la cellule de communication auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane. En effet, les éléments de la direction de la Protection civile de Relizane ont organisé une campagne de prévention et de sensibilisation au profit des élèves de l'école primaire «Ferroukhi Mustapha» sur les risques et le danger d'asphyxie au monoxyde de carbone ainsi que sur les dangers des inondations et les pluies saisonnières

à travers le territoire national. L'objectif de cette journée consistait à donner une image claire et simplifiée sur les éventuels risques du monoxyde de carbone sur la vie du citoyen. A rappeler que les campagnes de sensibilisation sur les dangers du gaz avaient débuté le mois d'octobre 2022. Les règles élémentaires seront rappelées aux citoyens, à savoir respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des différents appareils, ne jamais uti-

liser des appareils non destinés au chauffage et s'assurer d'une bonne aération et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil auprès d'agents professionnels.

Cette initiative vise aussi à sensibiliser les populations de la région contre les risques des inondations qui arrivent essentiellement en saison automnale ou hivernale de l'année.

N.Malik

Khenchela

Plus de 50 participants au Salon national d'appui à l'activité de tissage et de tapisserie

Plus de 50 artisans venus de plusieurs wilayas du pays prennent part au Salon national d'appui à l'activité de tissage et de tapisserie, ouvert lundi à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela. Ouvert par le wali de Khenchela, Youcef Mehriout, en présence de cadres du secteur, le Salon regroupe des artisans des wilayas de Khenchela, Oum El Bouaghi, M'sila, Djelfa, Ghardaïa, Bordj Bou Arreridj et Tébessa.

Les participants exposent tapis, tapis muraux, Kechabia et divers autres produits de tissage typiques de diverses régions du pays durant cette manifestation

qui se poursuit jusqu'au 19 novembre.

Placé sous le thème «Patrimoine préservé, ressource permanente», le salon vise à valoriser le patrimoine culturel de l'art à tisser algérien et promouvoir les divers produits de terroir de cette activité artisanale, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Lazhar Bouguefa.

Le salon est organisé par le ministre de tutelle avec le concours de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Khenchela dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9

novembre) et offre aux artisans tisserands une opportunité de promouvoir et de commercialiser leurs produits, a ajouté le même cadre.

En marge du salon, un atelier de formation au tissage du tapis de Babar sera animé au profit des artisans par une tapissière spécialisée, a-t-on indiqué.

La présidente de l'association de protection et de promotion de la femme et de relance de l'artisanat de la wilaya de Khenchela, Mme Aïcha Guerir, qui participe au salon avec plusieurs tapis de Babar, a souligné que le tissage de ce tapis est une pratique tra-

ditionnelle transmise dans la région de génération en génération et constitue un pan de l'identité algérienne.

Ce tapis authentique est fait avec de la laine pure colorée avec des teintures naturelles qui sont composées à partir des peaux de grenades, de fleurs et autres plantes, a affirmé cette artisane, ajoutant que les motifs qui le décorent sont inspirés de la beauté de la nature et de la femme alors que son tissage est réalisé avec des outils traditionnels dont le métier à tisser, El Meghzel, El Kerdach et El Mocht.

APS

Enrico Mattei

Redécouvrir ce qu'il nous légua, faire vivre sa notion de l'économie

Le 27 octobre 1962 tombait d'un ciel nuageux et chargé de pluie l'avion dans lequel voyageait Enrico Mattei, emportant avec lui, étouffés par ce seul assassinat, tous les espoirs de notre pays. Or, si l'enquête du procureur Vincenzo Calia fait le tour d'horizon des conjectures, hypothèses, nature et genèse des complots, mandants et ainsi de suite, une avalanche de livres et pamphlets sort néanmoins ces jours-ci concernant la mort de Mattei.

C'est ainsi sa mort qui capte l'attention des enquêtes à la télévision et attire les questions de l'auditoire lors de conférences. Pour ma part, je veux souligner ce que j'écris dans mon livre « Enrico Mattei il visionario » : « (...) Nous rappellerons son souvenir aux générations à venir non seulement pour ce qu'il nous a donné, mais pour ce qu'il a été empêché de nous donner ». En effet, les terribles circonstances de sa mort, similaires en quelque sorte à celles où disparurent notre Premier ministre Aldo Moro ou le Général Dalla Chiesa, n'aident que faiblement à comprendre qui était véritablement ce Père de la Patrie, l'homme qui a fait don de soi à notre nation et qui par son effort mit fin à la dépression économique qui suivit les affres de la guerre.

Personne n'a cru bon lors de ce 60^e anniversaire de sa disparition, de souligner l'importance fondamentale de la doctrine économique que mettait en œuvre Enrico Mattei en tant que Résistant, chrétien et entrepreneur. Dans le parcours de celui qui serait nommé président de l'ENI (Ente nazionale dell'Industria), il faut distinguer deux étapes : d'abord, la parenthèse parlementaire (1948-53) où Mattei déploie une œuvre de conciliation, de médiation et de guide politique jusqu'à la réalisation de l'ENI (Loi constitutive n.136/53).

Lors de cette première étape, au sein d'un parlement qui n'avait sans doute pas saisi toute l'importance d'une institution qui serait l'organisme publique en mesure de fournir au pays un service d'intérêt vital, Mattei se démena pour faire promulguer une loi de l'énergie. Premier modèle d'affirmation législative du concept de



firmation législative du concept de Bien social commun (Bene Comune Sociale) ; il fut de la Loi de juin 1962, L.1643/62, qui institua l'Ente Nazionale Energia Elettrica, ENEL. En 1968, la L. 133/68 du Sénateur Mariotti créa un système hospitalier national – auparavant, les hôpitaux italiens avaient été soit caritatifs soit mutualistes. C'est ainsi que fut initié un parcours législatif qui aboutit au Système des Participations étatiques ((Sistema delle Partecipazioni Statali) : l'État intervient dans l'économie nationale en tant que contrôleur du marché afin d'éviter et prévenir les défaillances d'un marché monopolistique, plutôt qu'en tant qu'entrepreneur public. La deuxième phase est la recherche de sources extérieures à l'Italie d'énergie, Mattei étant conscient de deux facteurs-clé :

- le rôle central de la zone Méditerranée, vu d'une perspective autrement plus vaste que celle de foyer des grands gisements et réserves potentielles de la Méditerranée orientale,
- le rôle, jusqu'alors marginal, des pays juste décolonisés tels l'Algérie,

la Tunisie, la Libye, l'Égypte. Ainsi, le mois d'avril 1955 vit la naissance du premier sommet Afro-Asiatique de Bandung (Indonésie) avec le soutien de l'Égypte sous Nasser, l'Inde sous Nehru, de l'Indonésie sous Sukarno, et de la Yougoslavie de Tito. Opposés au schéma de la guerre froide, ils créaient alors un forum destiné à évacuer les tensions politiques et permettre des échanges commerciaux loins de la politique « d'exclusivité » OTAN/Pacte de Varsovie – en un mot, Bandung marquait un tournant en faveur de l'indépendance dans la coopération.

Rôle central de la zone Méditerranée, « décompression » de la guerre froide, exaltation du droit des peuples des ex-colonies d'Afrique du Nord, voilà les trois axes de la politique d'Enrico Mattei. Dès que Mattei vit l'approvisionnement de l'Italie menacé depuis la Sicile, la plus grande île en Méditerranée, il déclencha les hostilités contre les Sœurs du Golfe (Gulf Oil, Texaco et BP) qui grâce aux concessions du gouvernement régional sicilien, entravaient la participation de l'ENI. C'est alors que fut mis en place (1958) le gouvernement de Silvio Milazzo2, un homme sans scrupules peut-être, mais apte à définir une ligne claire dans la géopolitique du pétrole. Pour ce qui est de la politique d'entreprise, bien avant l'épopée d'Adriano Olivetti, Mattei considéra ses collaborateurs comme « co-protagonistes » ; nombreux devinrent capitaine d'industrie. Par ailleurs, il faisait bénéficier les salariés de ses entreprises d'avantages notables, préfigurant en ceci l'actionnariat du

salarié. La construction de Metanopoli, la Città del Sole avec ses 10.000 ouvriers et leurs familles, les centres de villégiature de Borca di Cadore et Ravenna, les colonies de vacances pour les « enfants de l'ENI » nous dévoilent l'âme d'un être – c'est souvent ainsi chez les grands dirigeants – qui ne se limite pas à un seul domaine et qui peut aussi être arrogant en matière politique. Son caractère était celui du Partisan, s'élevant tant contre le nazi-fascisme que contre l'injustice imposée par les puissances coloniales, omniprésentes et agissant en sous-main. Somme tout, le portrait craché du grand homme, et tout le contraire du grand commis, simple exécutif diligent. Enrico Mattei a fait, seul, des choix difficiles en faveur du développement, choix ensuite partagés par toute une génération.

Grâce à la Doctrine Mattei, l'Italie a connu un miracle économique, avec une croissance du PIB d'environ +6% annuels pendant 15 ans. Cet exploit doit être célébré avant tout (Cf. l'encadré).

Voilà des éléments au sujet desquels il nous faut maintenant débattre, plutôt que de nous morfondre sur les détails de son assassinat, ce qui ne servirait qu'à détourner le regard de son réel et visionnaire projet en tant qu'acteur de l'économie, de l'entreprise et de la politique. Dépourvu de toute arrière-pensée malveillante, Mattei doit sans doute son efficacité à une compréhension réaliste des événements de son époque.

Aldo Ferrara, Docteur en relations internationales

Dès 1956, la réponse à ce qui deviendrait en 1961 le Mouvement des non-alignés, fut la Crise de Suez, le Canal de Suez étant l'artère vitale permettant au brut iranien ou séoudite d'arriver en Europe.

TOURNÉE DE LA TROUPE «BISSANE» EN ALGÉRIE

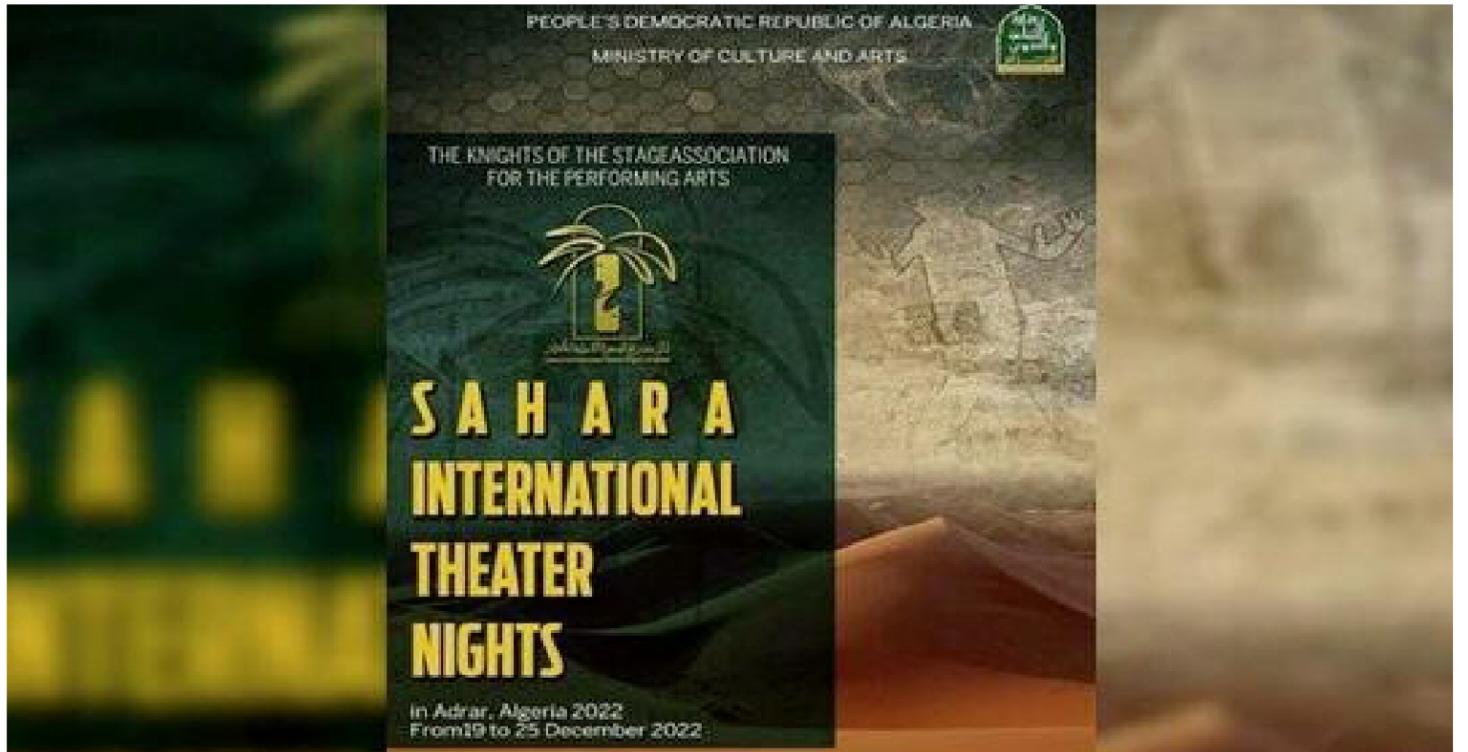
LES ARTISTES PALESTINIENS SUBJUGUENT LE PUBLIC ORANAIS

Les membres de la troupe «Bissane» des arts populaires palestiniens ont subjugué, dimanche soir, le public oranais qui a assisté à la soirée organisée dans le cadre d'une tournée artistique mise sur pied par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, à l'occasion du 68e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. Le public a interagi avec le spectacle présenté à la salle de cinéma «Maghreb» et a beaucoup ovationné les membres de la troupe qui ont présenté un cocktail de chansons populaires, de chants lyriques, de tableaux artistiques puisés du patrimoine palestinien et de danses folkloriques mettant en valeur la profondeur et la richesse de la culture palestinienne. Le spectacle a abordé également la situation difficile et l'oppression vécues par le peuple palestinien sous l'occupation sioniste ainsi que l'esprit de résistance et de défi dont fait preuve ce peuple opprimé et vivant sous le diktat sioniste. Dans son allocution précédant le début du spectacle, le président de l'association d'amitié et de fraternité algéro-palestinienne, Issâd Omar El Kadiri, a indiqué que la troupe «Bissane» considère ses activités comme une forme de lutte et de résistance contre l'occupation sioniste. La troupe œuvre à faire découvrir et revivre le patrimoine culturel et artistique palestinien que l'occupant tente par tous les moyens d'anéantir. Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie, le porte-parole du groupe, Seif Soudani a rendu hommage à l'esprit d'hospitalité des habitants d'Oran et d'autres villes du pays et toutes les marques de solidarité exprimées à la troupe palestinienne. «Ceci exprime le grand amour que portent les Algériens au peuple palestinien et leur soutien pour le recouvrement de sa terre usurpée», a-t-il souligné. Il a ajouté que «le peuple palestinien et la troupe Bissane éprouvent les mêmes sentiments et les mêmes impressions à l'égard de l'Algérie, de son gouvernement et de son peuple. Notre troupe n'a pas hésité à répondre à l'invitation algérienne à participer aux commémorations de la révolution du 1er novembre 1954». «Cette tournée à travers l'Algérie a été pour nous une occasion pour prendre l'exemple de cette grande révolution qui a permis de vaincre le colonisateur français. Elle est devenue un modèle pour les peuples aspirant à la liberté et à l'indépendance. Le peuple palestinien aspire, à travers sa lutte continue et à travers différents moyens disponibles dont la culture, pour défendre sa cause comme l'avait fait la troupe artistique du FLN durant la Guerre algérienne», a-t-il conclu. La soirée d'Oran sera la dernière pour la troupe palestinienne après une tournée artistique en Algérie dans le cadre du programme de la caravane historique sous le slogan «épopée d'un peuple et fierté d'une nation». Cette tournée a été lancée à partir d'Alger en sillonnant les wilayas de Sétif, Khenchela, Biskra et Ouargla, rappelle-t-on.

R.C

Théâtre du désert

Seize pays aux nuits internationales d'Adrar



Regroupant également des troupes théâtrales du pays, en plus de la participation de la Palestine et de la République Arabe Saïraouie Démocratique (RASD), en tant qu'invités d'honneur, cette manifestation tend à mettre en valeur, hors des représentations classiques, l'espace saharien dans le spectacle théâtral et son intégration dans les facettes culturelles, a indiqué le président de l'association, Cheikh Akbaoui. Le programme prévoit également l'animation des représentations théâtrales à travers différents sites et endroits sahariens et oasiens, servant de planches naturelles, dont les dunes de sables, les palmeraies, les grottes, les vieux Ksour et places, pour conférer une vocation au théâtre de proximité permettant à la population locale d'apprécier de près les spectacles. En outre, cette nouvelle approche en plein air désertique permettra également aux troupes et comédiens d'apprécier la beauté des paysages, des potentialités saha-

Seize (16) pays arabes et étrangers devront prendre part à la première édition du Théâtre de désert «Nuits Internationales» prévue, du 21 au 26 décembre prochains, dans la wilaya d'Adrar, à l'initiative de l'association théâtrale «Forsane Rokh» (Cavaliers de la Planche), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on appris lundi des organisateurs.

riennes naturelles, dans l'optique de vulgariser le tourisme saharien et l'éco-tourisme, d'autant que cet événement donnera lieu à des campagnes de boisement et d'un marathon en l'honneur des participants à travers un circuit riche en atouts touristiques, en plus de l'organisation d'un marché de produits d'artisanat. Placée sous le signe «Dialogue», cette manifestation culturelle prévoit également des ateliers de formation sur la comédie, la scénographie, l'écriture dramatique, le langage corporel (chorégraphie) et le clown, à animer par des experts en théâtre de renommée mondiale. De même, un colloque

sur l'exploitation du patrimoine culturel populaire dans le théâtre, mise en valeur des genres folkloriques, des traditions et us, fierté de la région, figurent au programme de cette manifestation culturelle internationale. L'on relève également la participation des experts mondiaux et hommes de lettres chargés d'évaluer, jury international, les meilleures représentations à décerner les onze (11) prix retenus pour l'événement aux effigies des grands personnages et noms du théâtre, dont le metteur en scène Roumain Mihai Constantin Ranin, ami de l'Algérie. Mettant à profit cette occasion, M. Akbaoui s'est fé-

licité de l'accompagnement et le soutien accordé à l'organisation de cet événement culturel par le ministère de la Culture, des autorités locales et les acteurs dans le domaine de la culture en vue de rehausser cette manifestation saharienne, vitrine sur la splendeur du Sahara algérien regorgeant de potentialités culturelles et humaines prometteuses. Présidant une réunion de coordination ayant regroupé au siège de la wilaya, les différents organismes et acteurs, en présences représentants du ministère de la Culture et des Arts, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul a fait savoir que tous les dispositions et préparatifs pour la réussite de cet événement culturel international ont été réunis, y compris un budget et un commissaire. Dans cet objectif de réussite de cette manifestation, ces commissions chargées des préparatifs ont également été mises en place en vue de faire de cet événement international une valeur ajoutée aux manifestations théâtrales.

R.C

Prix de l'excellence 2022

L'auteure Nassira Belloula distinguée à Montréal

L'auteure algérienne Nassira Belloula a été distinguée du prix de l'excellence 2022 décerné par la Fondation Club Avenir de Montréal dans la section Art, en reconnaissance de sa «Contribution artistique hors du commun», ont indiqué les organisateurs sur le site Internet de la fondation. Ce prix annuel se base sur l'appréciation globale de l'œuvre personnelle de chaque artiste et son impact sur les individus et la cité. Il vise à «encourager les talents qui sortent de l'ordinaire par leur originalité» et la profusion de leurs idées, au service du progrès humain et l'épanouissement la société. Née en 1961 à Batna, Nassira Belloula est romancière, essayiste et nouvelliste ayant exercé le métier de journaliste de 1993 à 2010, avant de s'établir au Canada où



elle s'est inscrite en 2012 à l'université de Montréal pour poursuivre des études en histoire et en littérature comparée. Son parcours d'auteure se révèle en 1988, avec le recueil de poésie «Les Portes du Soleil» (traduit vers l'Anglais), avant de signer son pre-

mier roman en 2003, «La revanche de May» et l'essai «Rebelle en toute demeure». L'auteure publie en 2005 l'essai «Conversations à Alger, quinze auteurs se dévoilent», et de nombreuses autres œuvres dont «Djemina» (2008), «60 ans d'écriture

féminine en Algérie» (2009), ou encore, «Terre des femmes» (2016), «Aimer Maria» (2018), «J'ai oublié d'être Sagan», (2019) en plus d'avoir participé à quelques ouvrages collectifs. Nassira Belloula compte à son actif, plusieurs distinctions, nationales et internationales dont, le Trophée des femmes arabes (2010), le Prix Charles Gagnon (2019), tous deux obtenus au Canada, ou encore le «Prix international Kateb-Yacine» pour son roman «Terre de femmes» (2014), traduit vers l'Italien, l'Espagnol et le Tamazight. Créée en 2002, la Fondation Club Avenir se fixe pour mission l'encouragement de l'excellence dans le domaine des arts et la stimulation de la recherche pour la création de dynamiques créatives utiles, entre autre.

R.C

Madjid Bougherra (sélection Algérie A') :

«Nous avons un groupe où tout le monde peut jouer»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, s'est montré satisfait du rendement de ses joueurs, vainqueurs dimanche soir en amical face à la Syrie (1-0) à Sharjah (Emirats arabes unis), estimant que «tout le monde» pouvait prétendre à une place dans le onze de départ, en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) prévu en Algérie (13 janvier-4 février).

«J'ai la chance d'avoir des joueurs qui peuvent tous jouer, ça donne l'occasion à tout le monde d'engranger cette expérience de jouer ensemble, d'avoir des automatismes. Il y a encore une marge de progression. Le plus important c'est d'être prêts le jour «J», a indiqué Bougherra dans un entretien diffusé lundi sur la chaîne officielle YouTube de la Fédération algérienne (FAF).

Pour son premier test amical, l'équipe A' s'est imposée grâce à un but signé Houssam-Eddine Mrezigue (73'). Deux autres rendez-vous sont inscrits au menu des locaux aux Emirats : samedi face à la Sierra-Leone au Fujairah Club (16h), et le vendredi 25 novembre face au Koweït, au Dubaï Police Stadium (16h).

«Nous avons affronté une équipe syrienne composée de joueurs d'expérience, qui ont opté pour un bloc bas pour profiter de nos erreurs et repartir ensuite en attaque. La concentration de mes joueurs et la possession de



■ Bougherra satisfait de la prestation des joueurs.

(Photo : D. R.)

balle constituait les points positifs de cette rencontre, ils étaient patients. Nous avons eu plusieurs opportunités jusqu'à la belle action de Mrezigue qui a réussi à débloquent la situation. C'était un match plein, même s'il y eut quelques déchets liés à la fatigue», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «Je suis très satisfait de la prestation des joueurs, ils ont appliqué ce qu'on voulait faire sur le terrain. Il ne faut surtout pas s'enflammer. Nous allons continuer à travailler avec en ligne de mire le prochain match face à la Sierra-Leone. Les joueurs veulent progresser, nous avons un groupe où tout le monde peut jouer. Je suis très content de leur maturité». Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié au

stade de Baraki, en compagnie de la Libye, l'Éthiopie et du Mozambique. Les joueurs du sélectionneur Madjid Bougherra entameront le tournoi le vendredi 13 janvier face à la Libye (17h).

Pour rappel, les 18 pays participant à cette compétition ont été scindés en

trois groupes de quatre et deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifient pour les quarts de finale.

R. S.

Angleterre

Arsenal prend le large

→ En cette 15^e journée de premier league, Arsenal prend le large avec 5 longueurs sur son poursuivant Manchester City et affiche ses intentions à veiller sur cet acquis. Dans leur temple, les coéquipiers de Kevin De Bruyne ont succombé face à Brentford qui a créé la surprise par sa victoire dans les ultimes minutes du temps additionnel par (1-2). Une aubaine se présente comme un plat de caviar pour les Gunners qui ont su profiter de ce faux pas pour creuser l'écart en allant battre Wolverhampton (0-2). Poursuivant sa belle série de victoires, Newcastle assure sa place sur le podium avec 30 points après sa victoire sur un score étriqué (1-0), mais important face à Chelsea qui accuse encore le coup et se met une pression supplémentaire avec ses prestations peu convaincantes.

Dans un match intense et disputé, les Spurs sont revenus à deux reprises au score face à une très belle équipe de Leeds United par (4-3).

Toujours au peloton de tête, les Mancunians en déplacement à Craven Cot-

tage, ont assommé Fulham dans les dernières secondes de la partie (1-2). Un résultat qui va mettre du baume dans le cœur des fans des Reds Devils avant la trêve, eux qui totalisent 26 points. Même son de cloche chez les Reds qui infligent une correction à Southampton (3-1) et se positionnent en 6^e place derrière leur ennemi juré, Manchester United avec 22 points.

Au bas de l'échelle, Nottingham Forest respire avec sa victoire tant attendue face à Crystal Palace (1-0) et fait renaitre l'espoir de se maintenir en premier league avec 13 points à son actif. En 19^e position, Southampton revient bredouille de son périlleux déplacement dans l'ancre d'Enfield Stadium avec cette déconvenue contre Liverpool. Idem pour Wolverhampton qui paie cash ses erreurs et la qualité de jeu proposé face à une équipe aguerrie, Arsenal, en essuyant une défaite (0-2) sur ces terres et de la wolve clos le classement avec 10 points et voit mal le bout du tunnel.

De notre correspondante France, Redouane Bouhara

Championnat de France

Belaïli dans le onze type de la 15^e journée

→ L'international algérien d'Ajaccio, Youcef Belaïli a été retenu par le journal l'Equipe dans le onze-type de la 15^e journée de la Ligue 1 française de football, pendant laquelle il a marqué un but et transmis une passe décisive contre Nantes, ce qui a permis à son équipe de revenir avec un bon résultat nul (2-2) de son déplacement dans la Loire-Atlantique. Ainsi, après son double la semaine passée contre Stras-

bourg, l'ex-Usmiste a confirmé sa bonne forme du moment, d'abord en transformant un penalty, puis en offrant un «caviar» à son coéquipier, Romain Hamouma.

Le joueur algérien, qui disputait son cinquième match sous le maillot ajacien, a eu ainsi le bonheur de figurer une nouvelle fois dans l'équipe type du championnat de France, avec une assez bonne note : 7/10. ■

EN DEUX MOTS

CAN féminine de hand : Victoire de l'Algérie devant le Cap Vert

La sélection algérienne féminine de handball s'est imposée devant son homologue cap-verdienne sur le score de 36 à 30 (mi-temps : 19-11), en match comptant pour la 3^e et dernière journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2022), disputé lundi à Dakar.

C'est le premier succès des handballeuses algériennes dans le tournoi, après deux défaites concédées face à l'Angola (17-29) et la RD Congo (23-32). A l'issue de cette victoire l'Algérie termine à la troisième place du groupe A avec deux points et une différence de but (-15), alors que la première place du group A se jouera entre l'Angola à la RD Congo, à partir de 19h.

Selon la formule de compétition, les trois premiers du groupe B (composé de cinq équipes), ainsi que les deux premiers et le meilleur troisième des groupes (A et C) se qualifieront aux quarts de finale du tournoi. Les quatre premiers de la CAN-2022 se qualifieront pour le prochain Mondial féminin, prévu du 30 novembre au 17 décembre 2023 au Danemark, en Suède et en Norvège.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur financier : Ouahid Kouba. Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Coupe du monde d'Esgrime

La Corée du Sud et la France couronnées à Alger

→ La sélection sud-coréenne d'esgrime a remporté le titre par équipes-messieurs de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de Sabre, en battant dimanche soir en finale l'Iran (45-34), alors que chez les dames, la victoire finale est revenue, in extrémis aux escrimeuses françaises aux dépens des Italiennes (45-44). Chez les messieurs, la troisième place du podium a été décrochée par l'équipe d'Allemagne qui s'est imposée face à son homologue française (45-43). Dans l'épreuve féminine, le match pour la 3^e place est revenu à l'équipe de la Corée du Sud vainqueur de l'Espagne (45-36). Pour sa part, l'équipe féminine algérienne s'est contentée de la 13^e place après sa victoire, dans le match de classement pour la 13^e et 14^e places, en prenant le meilleur sur le Canada (45-43). En revanche, l'équipe masculine algérienne a échoué à passer le cap des 32^e de finale, après sa défaite devant son homologue du Canada (45-35). Dans les épreuves «individuels», le Géorgien Sandro Bazadze a remporté l'étape d'Alger de la Coupe du monde de Sabre, en s'imposant en finale devant l'Italien Luigi Samele sur le score de 15 touches à 13. Les médailles

de bronze sont revenues au Français Bolade Apithy et l'Égyptien Ziad El Sissy. Côté algérien, la meilleure performance a été réalisée par Akram Bounabi éliminé au tableau 128 par l'Égyptien Mohamed Amer (08-15). De son côté, l'Espagnole Lucia Martin-Portugues a remporté le tableau féminin en s'imposant en finale, devant l'Italienne Michela Battiston sur le score de 15 touches à 12. Les médailles de bronze sont revenues à la Française Sara Balzer et la Grecque Theodora Gkoutoura. Côté algérien la meilleure performance est à mettre à l'actif de Saoussen Boudiaf (n°25 mondiale), qui s'est hissée au tableau 16 en s'imposant au tour précédent devant la Hongroise Liza Pusztai (16-08), avant de se faire éliminer par la Grecque Theodora Gkoutoura (11-15). Boudiaf qui a terminé à la 12^e place du classement général, s'était illustrée jeudi en remportant ses sept matches de poule disputés pour le compte de la 1^{re} journée. Plus de 336 athlètes dont 157 dames, représentant 41 pays, ont pris part à ce rendez-vous mondial disputé à la salle Harcha-Hassen d'Alger du 10 au 13 novembre. L'Algérie y était présente avec 16 athlètes dont 8 dames. ■